



Mairie de Faycelles

## PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FAYCELLES

Jeudi 20 février 2020

Par suite d'une convocation, les membres composant le conseil municipal de la commune de Faycelles se sont réunis en date du 20 février, à Faycelles à 18h30, sous la présidence de M. Jean-Claude Laborie, maire de la commune.

La convocation a été envoyée par mail le 14 février 2025.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du PV du conseil du 16/01/2025 ;
- Délibération : approbation du Compte Financier Unique de la commune ;
- Délibération : approbation du Compte Financier Unique du multiservices ;
- Délibération : approbation du Compte Financier Unique de l'assainissement ;
- Délibération : affectation du résultat de la commune ;
- Délibération : affectation du résultat du multiservices ;
- Délibération : création d'un emploi permanent à temps complet d'agent technique principal 2<sup>nd</sup>e classe ;
- Délibération : mise à disposition constitutive de droit réel d'une portion de parcelle communale pour installation d'un transformateur par ENEDIS ;
- Petite pause : point manifestations ;
- Projet grange : retour du SDAIL ;
- Prochaine journée citoyenne ;
- Questions diverses.

Membres présents :

- Jean-Claude LABORIE, maire ;
- Mmes Évelyne CAVALERIE, Maylis LAVAYSSIÈRE, Hélène MATHIEU, Yveline POINSOT, Carine PRADELLE ;
- MM. Jérôme BESSE-DAYNAC Samuel CONTE, Frédéric DARTOIS, Éric FAGES, Jean-François HUGONENC, Jean-Claude IBANEZ, André RODRIGUES ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Jean-Christophe LABASCOULE,  
Nadine LAFON.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : -

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné Mme LAVAYSSIÈRE Maylis pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les délibérations de la séance sont mentionnées ci-après.

Approbation du PV du 16 janvier 2025

**Le PV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

Proposition n° 1 de l'ordre du jour : Délibération : approbation du Compte Financier Unique de la commune

Article		Budgétisé	Total réalisé	% réalisé	Disponible	% Disp.
<b>Fonctionnement - Dépenses</b>						
011	Charges à caractère général	247 833,54 €	100 055,19 €	40,4 %	147 778,35 €	59,6 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	166 000 €	151 067,36 €	91 %	14 932,64 €	9 %
014	Atténuations de produits	84 000 €	82 879 €	98,7 %	1 121 €	1,3 %
023	Virement à la section d'investissement	250 000 €	0 €	0 %	250 000 €	100 %
042	Opérations ordre transfert entre sections	15 951 €	15951 €	100 %	0 €	0 %
65	Autres charges de gestion courante	157 405 €	147 729,44 €	93,9 %	9 675,56 €	6,1 %
66	Charges financières	9 020 €	8 773,95 €	97,3 %	246,05 €	2,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>930 209,54 €</b>	<b>506 455,94 €</b>	<b>54,4 %</b>	<b>423 753,6 €</b>	<b>45,6 %</b>
<b>Fonctionnement – Recettes</b>						
002	Résultats de fonctionnement reporté	408 809,54 €	0 €	0 %	408 809,54 €	100 %
013	Atténuation de charges	0 €	1 800,02 €	0 %	-1 800,02 €	0 %
70	Prod. Services, domaine, ventes diverses	61 000 €	66 806,99	109,5 %	-5 806,99 €	-9,5 %
73	Impôts et taxes	8 000 €	29 331,74 €	366,6 %	-21 331,74 €	-266,6 %
731	Fiscalité locale	260 000 €	277 201 €	106,6 %	-17 201 €	-6,6 %
74	Dotations et participations	158 400 €	156 613,75 €	98,9 %	1 786,25 €	1,1 %
75	Autres produits de gestion courante	34 000 €	40 574,86 €	119,3 %	-6 574,86 €	-19,3 %
76	Produits financiers	0 €	9,3 €	0 %	-9,3 €	0 %
77	Produits spécifiques	0 €	250 €	0 %	-250 €	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES</b>	<b>930 209,54 €</b>	<b>572 587,66 €</b>	<b>61,6 %</b>	<b>357 621,88 €</b>	<b>38,4 %</b>

Article		Budgétisé	Total réalisé	% réalisé	Disponible	% Disp.
<b>Investissement - Dépenses</b>						
040	Opérations ordre transf. entre sections	0 €	0 €	0 %	0€	0 %
16	Emprunts et dettes assimilées	26 500 €	24 750,25 €	93,4 %	1749,75 €	6,6 %
204	Subventions d'équipement versées	229 500 €	0 €	0 %	229 500 €	100 %
21	Immobilisations corporelles	378 038,41 €	120 115,29€	31,8 %	257 923,12 €	68,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>634 038,41 €</b>	<b>144 865,54 €</b>	<b>22,8 %</b>	<b>489 172,87 €</b>	<b>77,2 %</b>
<b>Investissement - Recettes</b>						
001	Solde exécution invest. reporté	15 587,41 €	0 €	0 %	15 587,41 €	100 %
021	Virement de la section de fonctionnement	250 000 €	0 €	0 %	250 000 €	100 %
040	Opérations ordre trans. Entre section	15 591 €	15 591 €	100 %	0 €	0 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 000 €	21 797,29 €	103,8 %	-797,29 €	-3,8 %
13	Subventions d'investissement	0 €	39 604,84 €	0 %	-39 604,84 €	0 %
16	Emprunts et dettes assimilées	331 500 €	895 €	0,3%	330 605 €	99,7 %
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 %	0	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES</b>	<b>634 038,41 €</b>	<b>78 248,13 €</b>	<b>12,3 %</b>	<b>555 790,28 %</b>	<b>87,7 %</b>

**Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Hélène Mathieu, approuve à l'unanimité le CFU 2024 de la commune.**

Proposition n° 2 de l'ordre du jour : Délibération : approbation du Compte Financier Unique du multiservices

Le CFU suivant a été présenté :

PRESENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
<b>BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE</b>				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Résultat cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	7 427.00	10 000.00	17 427.00
	Recettes réalisées	3 427.00	12 434.40	15 861.40
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisations budgétaires totale	4 000.00	17 545.70	21 545.40
	Dépenses réalisées	0.00	86,56	86,56
	Reste à Réaliser	0.00	0.00	0.00
Différence entre les mandats et les titres	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	3 427.00	12 347.84	15 774.84
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-3427.00	7 545.70	4 188.70
Solde (investissement) Résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0.00	19 893.54	19 893.54
Différence entre les Restes à Réaliser	Restes à Réaliser (+/-)	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0.00	19 893.54	19 893.54

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le CFU 2024 du budget annexe du multiservice et donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Proposition n° 3 de l'ordre du jour : Délibération : approbation du Compte Financier Unique de l'assainissement

Le CFU suivant a été présenté :

PRESENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Résultat cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	17 196.00	28 637.89	45 833.89
	Recettes réalisées	17 195.66	26 740.2	43 935.86
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisations budgétaires totale	35 382.23	29 759.00	64 961.23
	Dépenses réalisées	22 480.00	29 576.86	52 056.86
	Reste à Réaliser	0.00	0.00	0.00
Différence entre les mandats et les titres	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-5 284.34	-2 836.66	-8 121.00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	18 186.23	941.11	19 127.34
Solde (investissement) Résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	12 901.89	-1 895.55	11 006.34
Différence entre les Restes à Réaliser	Restes à Réaliser (+/-)	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	12 901.89	-1 895.55	11 006.34

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le CFU 2024 du budget annexe du service assainissement et donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Proposition n° 4 de l'ordre du jour : Délibération : affectation du résultat de la commune

Le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 474 941.26 €. Compte-tenu :

- d'un solde des restes à réaliser d'investissement de – 108 000.00 € ;
- d'un solde d'exécution d'investissement de - 51 030.00 € ;

M. le Maire propose de reporter en fonctionnement R 002 le montant de 315 911.26 €.

**Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 pour le budget de la commune.**

Proposition n° 5 de l'ordre du jour : Délibération : affectation du résultat du multiservices

Le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent d'exploitation de **12 347.84 €**. Compte-tenu du résultat antérieur reporté de **7 545.70 €**, M. le Maire propose de reporter en fonctionnement d'exploitation R 002 le montant de : **19 993.54 €**.<sup>[ML1]</sup>

**Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 pour le Multiservices.**

Proposition n° 6 de l'ordre du jour : Délibération : création d'un emploi permanent à temps complet d'agent technique principal 2<sup>nde</sup> classe

Il s'agit de faire évoluer l'emploi permanent de notre agent technique communal à partir du 13 mai 2025 sur un temps complet. En effet il est actuellement sur un emploi permanent à temps non-complet de 24h sur la commune, et de 16h sur la commune de Planioles. Aux vues de l'avancement de grade prévu en mai, la création de poste se fera sur le grade d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cet évolution du poste d'agent technique.**

Proposition n°7 de l'ordre du jour : Délibération : mise à disposition constitutive de droit réel d'une portion de parcelle communale pour installation d'un transformateur par ENEDIS

Au point de vue de la Graville, ENEDIS veut installer un transformateur sur la parcelle 302 pour enterrer une ligne 20 kV qui part du Batut et passe par Lassic. ENEDIS s'engage à construire un mur en pierre comme au niveau des poubelles (marqué dans la convention à signer).

**Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'installation de ce transformateur.**

### Proposition n° 8 de l'ordre du jour : Petite pause : point manifestations

M. Le Maire propose qu'un arrêté soit pris lorsqu'il y a des manifestations organisées par la Petit' Pause : la Petit' Pause sera responsable de la sécurité lors de ces événements. L'agenda des événements a été transmis à la commune en avance, pour pouvoir rédiger les arrêtés municipaux.

Pour éviter tout accident lors d'un événement qui s'est déroulé en février 2025, le camion rôtissoire pour le cochon pourra se mettre désormais à côté de l'entrée de la salle des associations.

### Proposition n° 9 de l'ordre du jour : Projet grange : retour du SDAIL

Mardi 18/2, Jean-Claude Laborie, André Rodrigues et Jean-Claude Ibanez ont rencontré 3 personnes du SDAIL pour le projet de la grange. Organisation de la discussion :

- Présentation du service SDAIL et ce qu'ils peuvent apporter aux communes.
- Présentation du projet et de la grange avec le retour de la concertation obtenue à l'été 2024.

Le SDAIL est intéressé pour intégrer la seconde grange dans le projet. Il a pris les mesures des 2 granges. Une proposition sera faite en tenant compte du retour de la commune, mais en intégrant la seconde grange. Ce projet pourra être partagé en deux temps pour la réalisation des travaux (1<sup>ère</sup> grange puis 2<sup>nde</sup> grange). Un maître d'œuvre sur la base d'un cahier des charges que le SDAIL fournira sera choisi ultérieurement.

### Proposition n° 10 de l'ordre du jour : journée citoyenne

Date retenue : samedi 5 avril 2025.

### Questions diverses :

- Repas du conseil municipal : vendredi 21/03/2025 au Mansonnet à Corn.
- Mme Boucro de la Valade est intéressée pour utiliser la salle des fêtes pour faire des stages. Cependant, elle n'est pas organisée en association. Le conseil municipal décide qu'il faudra rapidement statuer sur la mise à disposition des salles de la commune auprès des personnes qui ne font pas partie d'associations mais qui réalisent des bénéfices financiers.
- Exposition J.-P. Lescot à la salle des fêtes : mise à disposition 1 semaine pour une belle exposition du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août.

- 28/2 à 11h : DECLAM rencontrera l'équipe municipale pour la suite à donner à propos du projet de l'été 2025.
- 28/2 à 14h : visite de Mme la sous-préfète.
- 7/3 à 17h : pose première pierre de l'école à Béduer. Besoin de s'inscrire pour l'apéritif à la grangette.
- 18/4 de 16h-17h30 : le président du Grand-Figeac M. Labarthe et Mme Schultz viendront à Faycelles.
- Dossier village étoilé : finalisé et candidature envoyée.
- Ambassadeur don d'organe et marché gourmand : samedi 14 juin.
- Amendes de police 2025 : utilisées pour réaliser les travaux de l'escalier du parking jusqu'au monument aux morts.

Fin de séance : 21h05

Fait à Faycelles, le 20 février 2025

Maylis LAVAYSSIERE,

La Secrétaire

Jean-Claude LABORIE,

Le Maire

